

Maitre Laurie DELAS  
Avocat au Barreau de TOULOUSE  
12, boulevard Lazare Carnot - 31000 TOULOUSE  
Tél : 05.32.10.80.53

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE  
SUR LICITATION

LE JEUDI 8 JUIN 2023 à 14 h

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULOUSE,  
au Palais de Justice de ladite Ville,  
2 allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE

COMMUNE DE POMEROLS (34810)

UNE MAISON DE MAITRE SITUEE AU 12 AVENUE DE FLORENSAC,  
AVEC DEPENDANCES, COUR ET JARDIN, HANGAR ET TROIS PARCELLES DE TERRE A L'ETAT DE VIGNE,  
DONT DEUX PARCELLES NON-ATTENANTES

MISE A PRIX : 605.000 €

**A LA REQUETE DE :**

**EN PRESENCE DE :**

**DESIGNATION ET DESCRIPTION DU BIEN:**

Un ensemble immobilier situé Commune de POMEROLS (34810), consistant en :

Au 12 avenue de Florensac, une maison de maître et ses dépendances d'une surface habitable totale de 359,77 m<sup>2</sup> avec cour, jardin et grange, figurant au cadastre sous les relations Section E n°54 d'une contenance de 10 a et 50 ca et Section E n°55 d'une contenance de 9 a et 96 ca : la maison comprend au rez-de-chaussée, un garage, un dégagement, 2 chambres, un cellier, un WC, une salle à manger, un salon, une salle de bain, un second dégagement, une cuisine, et un hall ; au 1<sup>er</sup> étage : un palier, deux dégagements, 6 chambres, une salle de bain ; grenier ; dépendance.

Une parcelle comprenant un hangar figurant au cadastre sous les relations Section E n°59 d'une contenance de 7 a.

Une parcelle à l'état de vignes attenante figurant au cadastre sous les relations Section E n°48 d'une contenance de 54 a et 5 ca (Emplacement Réservé au PLU dont il est recommandé la consultation). Deux parcelles de terre à l'état de vignes non-attenantes figurant au cadastre sous les relations Section A n°40, lieudit le Cayla, d'une contenance de 31 a et 10 ca et Section A n°42, lieudit le Cayla, d'une contenance de 17 a et 70 ca.

La maison est inoccupée.

Les trois parcelles à l'état de vignes figurant au cadastre sous les relations Section E n°48, Section A n°40 et Section A n°42 font l'objet d'un bail à métayage.

Il est recommandé de prendre connaissance du cahier des conditions de vente déposé par les requérants, et le cas échéant, des dires qui y sont annexés, au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE, ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

**CONDITIONS DE LA VENTE :**

Les frais de poursuites sont payables EN SUS du prix d'adjudication, outre la TVA le cas échéant.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de TOULOUSE.

Pour tous renseignements s'adresser :

- à Maître Laurie DELAS, Avocat, 12, boulevard Lazare Carnot - 31000 TOULOUSE sur rendez-vous uniquement,
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de TOULOUSE aux jours et heures prévus à cet effet (RG n°22/00270)
- Sur Internet : [www.info-encheres.com](http://www.info-encheres.com) – [www.avoventes.fr](http://www.avoventes.fr)

**VISITE : SUR PLACE LE MERCREDI 24 MAI 2023 A 14 HEURES**

Fait à Toulouse, le 17 avril 2023

Signé : Maître Laurie DELAS